

ETAMPES



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation : 16 juin 2023

Délibération n° CCAS-DEL2023-21

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 13

Objet : Mise à jour et modification du tableau des emplois.

L'an deux mille vingt-trois, le 22 juin à 17 heures et 30 minutes, le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en salle du 1^{er} étage – Maison des Services Publics Municipaux – 12 Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Gilbert DALLERAC, Vice-Président.

ETAIENT PRESENTS :

M.	Gilbert	DALLERAC	Vice-Président
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère Municipale
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère Municipale
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère Municipale
Mme	Sylvaine	LE STRAT	Présidente de la délégation locale Secours Populaire
M.	Maurice	BOISDON	Représentant de la Croix Rouge
M.	Michel	BÂTARD	Président Halte Répit

ETAIENT ABSENTS REPRESENTÉS : M. Franck MARLIN représenté par M. Gilbert DALLERAC, Mme Maïram SY représentée par M. Michel BÂTARD, Mme Claude MASURE représentée par Mme Sabah AÏD, Mme Annick RAMEAU représentée par Mme Françoise PYBOT, Mme Sylvie YONLI représentée par M. Maurice BOISDON.

ETAIT ABSENTE EXCUSÉE : Mme Rokhaya KEITA.

ETAIT ABSENT : M. Jean-Luc FORTIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU la délibération n°CCAS-DEL2022-50 du 7 décembre 2022 modifiant le tableau des emplois,

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 15 juin 2023,

VU l'avis de la Commission Finances du 21 juin 2023,

CONSIDÉRANT que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial ;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le tableau des emplois par la création de pour répondre aux besoins de recrutements mais également à la volonté de résorber l'emploi précaire ; mais également par la suppression d'un poste pour tenir compte des différents départs en retraite et en mutation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve les modifications du tableau des emplois pour les cadres d'emplois concernés ;
- Adopte le tableau des emplois suivant ;
- Inscrit au budget les crédits correspondants.

Tableau des Emplois au 09/06/2022		Postes Budgétaires	EMPLOIS PERMANENTS au 01/05/2023		Juin 2023
			Effectivement pourvus titulaires (TC ou TNC)	Effectivement pourvus contractuels (TC ou TNC)	
Catégorie A - Attachés	Attaché	1 TC	1 TC		1 TC
Catégorie B - Rédacteurs	Rédacteur principal de 1ère classe	2 TC			2 TC
	Rédacteur	1 TC			1 TC
Catégorie C - Adjoint administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	4 TC	4 TC		4 TC + 2 TC => 6 TC
	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	7 TC	7 TC		7 TC
	Adjoint administratif territorial	12 TC + 1 TNC (30/35ème)	4 TC	1 TC	12 TC
Total filière ADMINISTRATIVE		27 TC + 1TNC	16 TC	1 TC	29 TC
Catégorie C - Agents de maîtrise et Adjointes Techniques	Agent de Maîtrise Principal	1 TC	1 TC		1 TC
	Agent de Maîtrise	1 TC	1 TC		1 TC
	Adjoint Technique Principal 1ère cl	1 TC			1 TC
	Adjoint Technique Principal 2ème cl	2 TC	2 TC		2 TC
	Adjointes Techniques	6 TC	2 TC	1 TC	6 TC
Total filière TECHNIQUE		11 TC	6 TC	1 TC	11 TC
Catégorie C - Adjointes territoriales d'animation	Adjoint territorial d'animation	2 TC			2 TC
Total filière ANIMATION		2 TC			2 TC
Catégorie A - Assistants socio-éducatifs	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	0			0
	Assistant socio-éducatif	0			0 TC => 4 TC
	Assistant socio-éducatif de 1ère classe	1 TC			1 TC => 0 TC
	Assistant socio-éducatif de 2ème classe	3 TC			3 TC => 0 TC
Catégorie C - Agents sociaux	Agent social Principal 1ère cl	2 TC	2 TC		2 TC
	Agent social Principal 2ème cl	11 TC	7 TC		11 TC
	Agent social	39 TC	19 TC	15 TC	39 TC
Total filière SOCIALE		56 TC	28 TC	16 TC	56 TC

Tableau des Emplois au 09/06/2022		EMPLOIS PERMANENTS au 01/05/2023			Jun 2023
		Postes Budgétaires	Effectivement pourvus titulaires (TC ou TNC)	Effectivement pourvus contractuels (TC ou TNC)	POSTES BUDGÉTAIRES SITUATION NOUVELLE
Catégorie A - Médecins	Médecin de 2ème classe	1 TC			1 TC
Catégorie A - Cadres territoriaux de santé paramédicaux	Cadre de santé de 1ère classe	1 TC			1 TC
Catégorie A - Infirmiers, rééducateurs, assistants médico- techniques cadres de santé	Cadre de santé	2 TC			2 TC
Catégorie A - Puéricultrices territoriales	Puéricultrice de classe normale	1 TC			1 TC
Catégorie A - Infirmiers en soins généraux	Infirmier en soins généraux hors classe	1 TC	1 TC		1 TC
	Infirmier en soins généraux de classe supérieure	2 TC			2 TC
	Infirmier en soins généraux	4 TC	0 TC	3 TC	4 TC + 2 TC => 6 TC
Catégorie B - Infirmiers territoriaux	Infirmier de classe supérieure	3 TC	2 TC		3 TC
	Infirmier de classe normale	1 TC			1 TC
Catégorie B - Aides-soignants	Aide-soignant de classe supérieure	1 TC			1 TC
	Aide-soignant de classe normale	4 TC	2 TC	1 TC	4 TC
Total filière MÉDICO-SOCIALE		21 TC	5 TC	4 TC	23 TC
TOTAL GENERAL		117 TC + 1 TNC	55 TC	22 TC	121 TC

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Pour le Président, par délégation
Le Vice-Président
Gilbert DALLERAC



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : ...30.06.2023... et de sa réception par le représentant de l'Etat.

